



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 septembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 septembre 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 54
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur David HAEGY	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
		Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Joël MEKHANTAR pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF

OBJET : PATRIMOINE**22-26 avenue Garibaldi et 2-4 rue Auguste Frémiet – Caserne Vaillant – Cession de la nue-propriété à l'État – Modification de l'emprise – Acquisition de l'usufruit sur l'État – Régularisation foncière**

Par délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2022, la Ville a décidé la cession au profit de l'État de la nue-propriété des terrains du site de la Caserne Vaillant, cadastrés section BM n°696, n°697, n°699, n°701 et n°702, d'une superficie totale de 21 751 m², moyennant le montant de 1 240 000 €.

Il est proposé de rapporter partiellement la délibération précitée, afin d'ajuster l'emprise des terrains dont la nue-propriété est cédée, à la suite de la publicité foncière du document de modification du parcellaire cadastral. La cession portera ainsi sur les terrains cadastrés section BM n°696 de 14 881 m², n°697 de 169 m², n°727 de 190 m², n°729 de 3 197 m², n°732 de 497 m² et n°733 de 2 694 m², d'une superficie totale de 21 628 m². Il est précisé que les autres dispositions de cette délibération sont inchangées.

Il convient par ailleurs de procéder à la régularisation foncière des emprises de terrain déjà intégrées dans l'espace public et d'en acquérir l'usufruit sur l'État, la Ville en ayant la nue-propriété.

Il est ainsi proposé d'acquérir l'usufruit des terrains situés avenue Garibaldi et à l'angle de la rue Auguste Frémiet, cadastrés section BM n°700 de 213 m², n°703 de 434 m², n°728 de 3 251 m², n°730 de 232 m², n°731 de 39 m² et n°734 de 42 m², d'une superficie totale de 4 211 m². Cette acquisition interviendra à titre gratuit.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de rapporter** partiellement la délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2022 en ce qui concerne l'emprise des terrains dont la nue-propriété doit être cédée à l'Etat et de céder en conséquence une emprise d'une superficie totale de 21 628 m², située 2-4 rue Auguste Frémiet et 22-26 avenue Garibaldi, cadastrée section BM n°696 de 14 881 m², n°697 de 169 m², n°727 de 190 m², n°729 de 3 197 m², n°732 de 497 m² et n°733 de 2 694 m², l'ensemble des autres dispositions de la délibération précitée demeurant inchangé ;
- **d'acquérir** sur l'État l'usufruit des terrains situés 2 rue Auguste Frémiet et 22-26 avenue Garibaldi, d'une superficie totale de 4 211 m², cadastrés section BM n°700 de 213 m², n°703 de 434 m², n°728 de 3 251 m², n°730 de 232 m², n°731 de 39 m² et n°734 de 42 m², à titre gratuit;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et Monsieur le Comptable des Finances publiques à percevoir le produit de la vente.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN